

De cette manière on ne pourra oublier le Denier de Saint Pierre, et, nous l'espérons, tous ceux qui aiment Jésus-Christ et son Eglise se feront un devoir et un bonheur de lui payer, dans la personne de Son Vicaire, ce léger tribut de leur amour.

Sera notre présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales et autres, où l'on fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le seceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le six d'Octobre mil huit cent soixante et neuf.



✠ C. F. ARCHEVEQUE DE QUEBEC.

Par Monseigneur,

C. BAILLARGEON, P^{RE}.,

Secrétaire.